

Malgré son bec singulier, son long cou et son plumage moucheté, le Courlis Cendré semble se camoufler dans la nature. Bien qu'il soit l'oiseau par excellence des zones humides du littoral Atlantique, il est menacé par la chasse en France.



De son nom latin, *Numenius arquata* (de son bec arqué et recourbés vers le bas), ce volatile appartient à la famille des Limicole, une famille d'oiseaux de l'ordre des Charadriiformes aux mœurs subaquatiques.

Le Courlis cendré en est l'un des plus grands représentants, avec sa cinquantaine de centimètres de longueur et son envergure d'un mètre.

La caractéristique majeure qui le distingue de la plupart des autres espèces est son **long bec arqué de 10 à 15 cm** (près d'un tiers de sa taille). Ce dernier lui permet de fouiller le sable en profondeur à la recherche de vers et autres mollusques. D'un naturel grégaire et il peut vivre en groupe lors des migrations et sur les territoires qu'il occupe pendant l'hivernage.

Le Courlis Cendré est un oiseau farouche, mais il peut se laisser observer et approcher à condition de faire preuve de prudence et de discrétion. En tant qu'espèce emblématique, des infrastructures et des campagnes de prévention se sont développées, par le biais d'associations comme la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), pour le protéger en sensibilisant le grand public à sa protection.

La France est le dernier pays d'Europe à autoriser sa chasse, bien qu'il soit inscrit sur la liste rouge des espèces menacées de l'U.I.C.N (Union internationale pour la conservation de la nature). Un arrêté interdisant cette dernière a été mis en place en août 2019 jusqu'au mois de juillet 2020 et une enquête de la commission européenne a été ouverte.

Un arrêté de juillet 2019 autorisait la chasse de 6 000 individus dans toute la métropole sur

la saison 2019-2020. Avec le moratoire mis en place par la LPO/Ligue pour la protection des oiseaux (auquel s'ajoute les consultations publiques défavorables à la chasse à 62 %), elle est interdite en France jusqu'au 30 juillet 2020.

Texte et photos : Timon MOREAU.



Partager :



- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)